



Rapport moral du Président de la CTN

Chers amis(es)

C'est avec plaisir que je vous retrouve à ANNECY pour la première AG de la Commission Technique Nationale après une année bien remplie.

Cette année s'est caractérisée par une excellente ambiance de travail d'abord au sein de la CTN mais également au sein du Comité Directeur National piloté par notre Président Jean Louis BLANCHARD.

Je profite de ce rapport pour remercier l'ensemble des acteurs, politiques et techniques, de faire quotidiennement en sorte que la CTN puisse remplir sa mission auprès des plongeurs, encadrants et formateurs en France et outre mer.

A travers le bilan quantitatif de la Commission vous verrez une augmentation considérable du nombre de cartes de certification et ce malgré une baisse des cartes de plongeurs de niveau 1 à 3 depuis de nombreuses années.

Cette augmentation est principalement le résultat des cartes RIFAP et ANTEOR éditées en 2009 ainsi que les certifications de nos jeunes plongeurs.

Je vous fais grâce des nombreuses actions menées par les membres du bureau de la CTN mais sachez que nous étions présent à toutes les actions et manifestations nécessitant la présence de quelqu'un de notre commission.

Pascal Chauvière, responsable au sein de la CTN du Handi sport a participé à plusieurs réunions avec la Fédération Française de Handisport pour permettre d'accueillir les plongeurs handicapés dans les meilleures conditions possibles. Une nouvelle convention avec la Fédération des Sports Adaptés est à l'étude.

Le secourisme à travers le RIFAP et l'ANTEOR commence, après une courte période de flottement, à rentrer dans les mœurs de nos clubs et notre référent François Paulhac continue à répondre à toutes vos questions sur le sujet.

Un hors série de Subaqua sur la plongée enfant va voir le jour avant cet été donnant aux clubs pratiquant cette activité enrichissante tous les conseils dont ils pourraient avoir besoin pour mener à bien cette activité.

Jérôme Hladky, auteur de ce hors série, a su impliquer toutes les commissions pour donner à nos jeunes plongeurs une panoplie de la totalité des activités de notre fédération.

De nombreux projets concernant les formations de nos cadres ainsi que la prise en compte de l'environnement au sein de nos brevets sont en cours d'élaboration et devront aboutir cette année pour être mis en application pour la saison de 2011.

Les nouveaux baptêmes sont déjà disponibles depuis quelques temps dans les fournitures Fédérales et les nouveaux brevets du N1 à l'MF2 sont à l'impression au moment même où vous lisez ces quelques lignes.

Ces nouveaux graphismes permettent de mettre encore plus en valeur nos brevets et correspondent mieux aux attentes de nos plongeurs.

L'année 2010 devrait être une année bien remplie pour la CTN qui sera en première ligne sur les réformes ministérielles qui pointent leur nez.

Notre nouveau DTN, Claude Martin, nous a prévenus que la modification du code du sport tant attendue devrait voir le jour sous peu et que les travaux concernant les filières professionnelles sont également de nouveau à l'ordre du jour.

Nous vous attendons nombreux à notre AG se déroulant le samedi 20 mars a/c du 8h30 dans la salle Europe du Centre de Congrès de l'Impérial Palace d'Annecy.

Nous développerons tous les points abordés dans ce rapport ainsi que ceux dans le Bilan d'activité et je m'efforcerai de répondre à toutes vos questions.

Fédéralement votre.

Jo VRIJENS.

Président de la CTN

Rapport d'activités de la Commission Technique Nationale Année 2009

Bilan et perspective

Par Jo VRIJENS, Président de la CTN

Ce compte rendu d'activités comprend 4 parties.

La première partie concerne le bilan financier et le prévisionnel 2010, la deuxième partie présente de façon quantitative le volume des formations et des certifications réalisées en 2009, ainsi que les actions organisées par la Commission Technique Nationale.

Dans la troisième partie sont examinés point par point les états d'avancement ou de réalisation effectués dans les domaines qui relèvent de la compétence de la CTN.

Enfin, dans la quatrième partie, nous présentons le calendrier prévisionnel 2010 mis en place par la CTN.

REMERCIEMENTS :

- Les Présidents de CTR, dont le travail et le soutien ont permis la bonne marche de la CTN
- Le bureau de la CTN : Yvon Fauvel, Christian Ferchaud et René Cavallo.
- Le Délégué du Collège des Instructeurs Nationaux : Jean Noel Trucco, ainsi que tous les instructeurs, moniteurs et encadrants
- Les divers coordonnateurs des groupes de travail au sein de la CTN.
- Les Cadres Techniques Régionaux du Ministère des Sports.
- J-M Broner, J-P Montagnon et le personnel du Siège National.
- Le rédacteur de la rubrique CTN Info claude Duboc et tout le personnel de Subaqua.

Première partie : bilan financier

| Analyse Budgétaire de la CTN exercice 2009 | | | | | |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------|
| N° COMPTE | DESIGNATION | PREVISIONEL | REALISE | ECART | % |
| 651CT001 | CT AG 2009 | 2 300,00 € | 2 906,43 € | 606,43 € | 126,37% |
| 651CT002 | CT REUNION CTN | 8 700,00 € | 9 250,15 € | 550,15 € | 106,32% |
| 651CT004 | CT REUNION INSTRUCTEUR | 8 000,00 € | 6 962,59 € | -1 037,41 € | 87,03% |
| 651CT005 | CT GROUPE DE TRAVAIL | 4 500,00 € | 930,00 € | -3 570,00 € | 20,67% |
| 651CT007 | CT FRAIS GENERAUX | 2 400,00 € | 2 630,33 € | 230,33 € | 109,60% |
| 651CT008 | CT DEPLACEMENT PRESIDENT | 2 500,00 € | 2 185,33 € | -314,67 € | 87,41% |
| 651CT1011 | CT SALLE DE REUNION | 800,00 € | 0,00 € | -800,00 € | 0% |
| 651CT2001P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -4 405,00 € | -4 405,00 € | |
| 651CT2001 | CT STAGE INITIAL MF2 NIOLON | 3 450,00 € | 7 605,00 € | 4 155,00 € | 220% |
| 651CT2002P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -80,00 € | -80,00 € | |
| 651CT2002 | CT STAGE INITIAL MF2 HENDAYE | 4 860,00 € | 5 460,00 € | 600,00 € | 112,35% |
| 651CT2003P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -4 800,00 € | -4 800,00 € | |
| 651CT2003 | CT STAGE FINAL MF2 NIOLON MAI | 4 025,00 € | 7 674,75 € | 3 649,75 € | 190,68% |
| 651CT2004P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -6 007,50 € | -6 007,50 € | |
| 651CT2004 | CT STAGE FINAL MF2 NIOLON SEPTEMBRE | 5 635,00 € | 10 374,00 € | 4 739,00 € | 184,10% |
| 651CT2005P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -5 280,00 € | -5 280,00 € | |
| 651CT2005 | CT STAGE FINAL MF2 TREBEURDEN | 5 670,00 € | 9 250,00 € | 3 580,00 € | 163,14% |
| 651CT2006 | CT STAGE FINAL MF2 GUADELOUPE | 2 730,00 € | 0,00 € | -2 730,00 € | 0% |
| 651CT2007 | CT STAGE FINAL MF2 POLYNESIE | 2 730,00 € | 1 872,00 € | -858,00 € | 68,57% |
| 651CT2008 | CT STAGE FINAL BEES2 | 728,00 € | 0,00 € | -728,00 € | 0% |
| 651CT2101P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -4 100,00 € | -4 100,00 € | |
| 651CT2101 | CT EXAMEN MF2 NIOLON MAI | 3 450,00 € | 7 503,75 € | 4 053,75 € | 217,50% |
| 651CT2102P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -6 212,50 € | -6 212,50 € | |
| 651CT2102 | CT EXAMEN MF2 NIOLON SEPTEMBRE | 4 830,00 € | 10 374,00 € | 5 544,00 € | 214,78% |
| 651CT2103P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -4 715,00 € | -4 715,00 € | |
| 651CT2103 | CT EXAMEN MF2 TREBEURDEN | 4 860,00 € | 9 250,00 € | 4 390,00 € | 190,33% |
| 651CT2104 | CT EXAMEN MF2 GUADELOUPE | 2 340,00 € | 0,00 € | -2 340,00 € | 0% |
| 651CT2105 | CT EXAMEN MF2 POLYNESIE | 2 340,00 € | 2 028,00 € | -312,00 € | 86,67% |
| 651CT2601 | CT DEPLACEMENT FORMATEURS TIV | 600,00 € | 0,00 € | -600,00 € | 0% |
| 651CT2602P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -1 811,00 € | -1 811,00 € | |
| 651CT2602 | CT STAGE FORMATEUR TIV | 4 085,00 € | 5 748,94 € | 1 663,94 € | 140,73% |
| 651CT2603 | CT DEPLACEMENT FORMATEURS RECYCL | 600,00 € | 247,00 € | -353,00 € | 41,17% |
| 651CT2605P | CT PARTICIPATION STAGIAIRES | | -4 600,00 € | -4 600,00 € | |
| 651CT2605 | CT STAGE NATIONAL RECYCLEURS | 1 100,00 € | 4 994,28 € | 3 894,28 € | 454,03% |
| 651CT2606 | CT ENCADREMENT MF2 | 22 365,00 € | 15 161,00 € | -7 204,00 € | 67,79% |
| 651CT2708 | CT VACATION ET DEPLACEMENTS IN | 27 440,00 € | 33 477,34 € | 6 037,34 € | 122% |
| 651CT3002P | CT PARTICIPATION SEMINAIRE | | -7 105,06 € | -7 105,06 € | |
| 651CT3002 | CT SEMINAIRE IN | 16 650,00 € | 24 043,46 € | 7 393,46 € | 144,41% |
| 651CT5001 | CT BOURSES MF1 | 50 000,00 € | 49 200,00 € | -800,00 € | 98,40% |
| 651CT | COMMISSION TECHNIQUE | 199 688,00 € | 180 012,29 € | -19 675,71 € | 90,15% |

CTN: BUDGET PREVISIONNEL 2010

| Postes budgétaires | N°compte | Détails calculs | Prévisions budgétaires (€) | francs | Croissance en 2010 |
|--------------------------------------|----------|------------------------------------------------------|----------------------------|------------------|--------------------|
| Assemblée générale de la CTN | 001 | | 2 500 | 16 398,93 | 8% |
| Réunions de la CTN | 002 | | 9 000 | 59 036,13 | 3% |
| Réunions IN | 004 | déplac. réün 2010 salon | 8 000 | 52 476,56 | 0% |
| Groupes de travail CTN | 005 | | 4 500 | 29 518,07 | 0% |
| Frais généraux | 007 | CTN | 2 000 | 13 119,14 | |
| | | Collège des IN | 600 | 3 935,74 | |
| | | TOTAL | 2 600 | 17 054,88 | 8% |
| Déplac. et missions Pdt, Bureau CTN | 008 | | 3 000 | 19 678,71 | 20% |
| Achat Matériel | 1003 | Vidéo Project. CTN | 750 | 4 919,68 | |
| | | Ordinateur Président | 750 | 4 919,68 | |
| | | Matériel TIV | 3 000 | 19 678,71 | |
| | | TOTAL | 4 500 | 29 518,07 | |
| Vetements Instructeurs | 1010 | | 3 750 | 24 598,39 | |
| Location locaux | 1011 | Salle réunion adm. IN | 800 | 5 247,66 | 0% |
| Stage initial | 2001 | Niolon: 23€ X 6 j X 25 part | 3 450 | 22 630,52 | 0% |
| | 2002 | Trebeurden 27€ X 6j X 35 part | 5 670 | 37 192,76 | 0% |
| Stage final | 2003 | Niolon mai 23€ X 7 j X 25 part | 4 025 | 26 402,27 | 0% |
| | 2004 | Niolon sept 23€ X 7 j X 35 part | 5 635 | 36 963,18 | 0% |
| | 2005 | Henday 27€ X 7 j X 30 part | 5 670 | 37 192,76 | 0% |
| | 2006 | Réunion 27€ X 7 j X 15 part | 2 835 | 18 596,38 | 4% |
| | 2007 | Guadel. 27€ X 7 j X 15 part | | | |
| | 2008 | | | | |
| Examen final MF2 | 2101 | Niolon mai: 23€ X 6 j X 25 part | 3 450 | 22 630,52 | 0% |
| | 2102 | Niolon sept: 23€ X 6 j X 35 part | 4 830 | 31 682,72 | 0% |
| | 2103 | Henday 27€ X 6 j X 30 part | 4 860 | 31 879,51 | 0% |
| | 2104 | Réunion 27€ X 6 j X 15 part | 2 430 | 15 939,76 | 4% |
| | 2105 | Guadel. 27€ X 6 j X 15 part | | | 4% |
| Dépacts form. de formateurs TIV | 2601 | | 600 | 3 935,74 | 0% |
| Formation formateurs TIV | 2602 | Héberg.stagiaires: 31€ X40X3 | 3 720 | 24 401,60 | |
| | | Héberg.formateurs 13€ X10X3 | 390 | 2 558,23 | |
| | | Matériel+CDRom: | 750 | 4 919,68 | |
| | | TOTAL | 4 860 | 31 879,51 | 18% |
| Encadrement MF2 : héberg/ restau. IN | 2706 | 23€X6X5+23€X6,5X70+27€X6X5 +27€X6,5X34+27€X6,5X10 | 19 011 | 124 703,99 | 0% |
| Vacations et déplacements IN | 2708 | vacations: 120 € X 150 | 27 440 | 179 994,60 | 0% |
| Séminaire IN | 3002 | | 16 650 | 109 216,84 | 0% |
| Bourses MF1 | 5001 | 100 X 500 | 50 000 | 327 978,50 | 0% |
| TOTAL CENTRALISATEUR | | | 200 066 | 1 312 346,93 | 0,20% |
| <i>RAPPEL BUDGET 2009</i> | | | 199 688 | 1 309 867,41 | |

Deuxième partie : bilan quantitatif

L'année 2009 a été marquée par l'augmentation de l'émission des cartes Rifap et Anteor ce qui justifie en grande partie l'augmentation du nombre de cartes passant de 52681 en 2008 à 57893 certifications en 2009.

Lorsqu'on sait quelle masse financière représente ces certifications, on ne peut qu'être satisfait des recettes générées par l'environnement technique dans l'ensemble des recettes de la FFESSM.

La plupart de ces certifications sont bivalentes (c'est-à-dire FFESSM + CMAS) avec toutefois des certifications purement FFESSM, dont : pack découverte, plongeur niveau 5, brevets plongée jeunes (bronze, argent, or), RIFAP, ANTEOR, TIV.

Nous pouvons remarquer qu'après quelques années d'augmentation que la plongée Teck à travers les formations Nitrox, trimix et recycleur a trouvé son rythme de croisière.

Les passerelles de Padi vers la FFESSM au contraire commencent à pointer leur nez et je ne peux que m'en réjouir car elles démontrent la réussite de la politique d'ouverture menée par la FFESSM depuis quelques temps.

Certifications de plongeurs air:

FFESSM

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------|-------|-------|-------|
| <i>Niveau 1</i> | 16131 | 9251 | 25382 | 25390 | 25897 | 26364 | 26544 |
| <i>Niveau 2</i> | 6234 | 2504 | 8738 | 9056 | 9467 | 9881 | 9862 |
| <i>Niveau 3</i> | 2905 | 897 | 3802 | 4064 | 3966 | 4005 | 4044 |
| Total FFESSM plongeurs air | | | 37922 | 38510 | 39330 | 40250 | 40450 |

PASSERELLE FFESSM / PADI

| | Total hommes | Total femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 |
|------------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|
| <i>Niveau 1 - passerelle</i> | 190 | 111 | 301 | 146 | 131 |
| <i>Niveau 2 - passerelle</i> | 106 | 31 | 137 | 137 | 102 |
| <i>Niveau 3 - passerelle</i> | 41 | 6 | 47 | 51 | 34 |
| Total PADI | | | 485 | 334 | 267 |

PASSERELLE FFESSM / SSI :

| | Total hommes | Total femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 |
|------------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|
| <i>Niveau 1 - passerelle</i> | 22 | 11 | 33 | 3 | 4 |
| <i>Niveau 2 - passerelle</i> | 11 | 4 | 15 | 10 | 7 |
| <i>Niveau 3 - passerelle</i> | 4 | 0 | 4 | 4 | 3 |
| Total SSI | | | 52 | 17 | 14 |

FORMATIONS FFESSM / NOUVELLES FRONTIERES :

| | Total hommes | Total femmes | TOTAL 2009 | TOTAL 2008 |
|-------------------------------|--------------|--------------|------------|------------|
| <i>Niveau 1</i> | 0 | 0 | 0 | 22 |
| <i>Niveau 2</i> | 0 | 0 | 0 | 5 |
| <i>Niveau 3</i> | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Total Niles Frontières | | | 0 | 34 |

Certifications Encadrants FFESSM:

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|-------------------------|--------------|--------------|-------------|------|------|------|------|
| <i>Niveau 4</i> | 768 | 156 | 924 | 973 | 988 | 1008 | 1143 |
| <i>Niveau 5</i> | | | 480 | 384 | | | |
| Total Encadrants FFESSM | | | 1504 | 1357 | 988 | 1008 | 1143 |

Certifications d'enseignants FFESSM:

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|--------------------------|--------------|--------------|-------------|------|------|------|------|
| <i>Initiateur club</i> | 894 | 298 | 1192 | 1169 | 1087 | 1148 | 1115 |
| <i>Niv 4 + Initiat</i> | 685 | 173 | 858 | 998 | 939 | 1002 | 1086 |
| <i>MF1</i> | 445 | 79 | 524 | 507 | 586 | 581 | 624 |
| <i>MF2</i> | 49 | 9 | 58 | 52 | 62 | 73 | 55 |
| Total Enseignants FFESSM | | | 2632 | 2726 | 2674 | 2804 | 2880 |

Certifications d'enseignants Associés FFESSM:

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 |
|---------------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|
| <i>Moniteur associé Cmas 2*</i> | 1 | 0 | 1 | 3 | 1 |
| <i>Moniteur associé Cmas 3*</i> | 1 | 2 | 3 | 3 | 4 |
| <i>Moniteur associé Fsgt 1°</i> | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| <i>Moniteur associé Fsgt 2°</i> | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Total Moniteurs Associés FFESSM | | | 4 | 10 | 9 |

Certifications d'enseignants Etat:

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|------|------|
| <i>B.E.E.S 1</i> | 29 | 8 | 37 | 46 | 41 | 65 | 78 |
| <i>B.E.E.S 2</i> | 9 | 1 | 10 | 14 | 10 | 13 | 14 |
| <i>B.E.E.S.3</i> | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Total Enseignants Etat | | | 48 | 60 | 51 | 78 | 93 |

Qualifications Nitrox:

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|------------------------|--------------|--------------|-------------|------|------|------|------|
| <i>Plongeur nitrox</i> | 3142 | 1277 | 4419 | 4483 | 3991 | 3779 | 2339 |
| <i>Nitrox confirmé</i> | 1138 | 300 | 1438 | 1526 | 1468 | 1633 | 1250 |
| <i>Moniteur nitrox</i> | 478 | 55 | 533 | 577 | 638 | 795 | 747 |
| Total Nitrox | | | 6390 | 6586 | 6097 | 6207 | 4336 |

Qualifications Trimix :

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|--------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|------|------|
| <i>Trim. élémentaire</i> | 177 | 27 | 204 | 206 | 194 | 185 | 216 |
| <i>Plongeur Trimix</i> | 60 | 5 | 65 | 31 | 47 | 25 | 38 |
| <i>Moniteur Trimix</i> | 10 | 2 | 12 | 54 | 86 | 61 | 68 |
| Total Trimix | | | 281 | 291 | 327 | 271 | 322 |

Qualifications recycleur semi-fermé :

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|---------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|------|
| <i>Plongeur recycleur</i> | 45 | 5 | 50 | 47 | 51 | 52 |
| <i>Moniteur recycleur</i> | 25 | 1 | 26 | 53 | 79 | 103 |
| Total Recycleur | | | 76 | 100 | 130 | 155 |

Qualifications recycleur fermé (Ambiant Pressure Diving):

| | Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|------------|------|------|
| <i>Plongeur inspiration vision air</i> | 37 | 7 | 44 | 67 | 26 |
| <i>Plongeur inspiration vision trimix élémentaire</i> | 5 | 0 | 5 | 10 | 2 |
| <i>Plongeur inspiration vision trimix</i> | 6 | 0 | 6 | 12 | 13 |
| <i>Moniteur inspiration vision air</i> | 9 | 0 | 9 | 5 | 16 |
| <i>Moniteur inspiration vision trimix</i> | 3 | 1 | 4 | 2 | 12 |
| <i>Moniteur Formateur Inspiration Vision</i> | 6 | 0 | 6 | 0 | 3 |
| Total recycleur fermé APD | | | 74 | 96 | 72 |

Pack-découverte :

| Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|--------------|--------------|------------|------|------|------|
| 590 | 347 | 937 | 871 | 580 | 456 |

Plongée jeunes :

| | Total garçons | Total filles | TOTAL 2009 | 2008 | 2007 |
|-----------------------------|---------------|--------------|-------------|------|------|
| <i>Plongeur bronze</i> | 347 | 248 | 595 | 565 | 19 |
| <i>Plongeur argent</i> | 238 | 145 | 383 | 264 | 7 |
| <i>Plongeur or</i> | 282 | 140 | 422 | 309 | 10 |
| Total Plongée enfant | | | 1400 | 1138 | 36 |

Certifications matérialisées par des cartes à partir de 2008 :

Techniciens en inspection visuelle :

| Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 | 2008 |
|--------------|--------------|-------------|------|
| 952 | 74 | 1026 | 188 |

RIFAP et ANTEOR :

| | Total hommes | Total femmes | TOTAL 2009 | 2008 |
|-------------------------|--------------|--------------|-------------|------|
| RIFAP | 2995 | 983 | 3978 | 188 |
| ANTEOR | 958 | 159 | 1117 | 560 |
| Total Secourisme | | | 5095 | 748 |

Le total général des certifications techniques réalisées par la FFESSM en 2009 est le suivant :

| Total Hommes | Total Femmes | TOTAL 2009 |
|--------------|--------------|--------------|
| 40520 | 17373 | 57893 |

Les données dans le tableau ci-après montrent une augmentation considérable du nombre de certifications réalisées en 2009 au titre de la Commission Technique.

| Années | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nbre de cartes | 49800 | 49658 | 47460 | 46621 | 49322 | 51245 | 50294 | 52681 | 57893 |

T.I.V :

Stage 1 du 27 mars au 29 mars 2009 à Niolon (13)

Stage 2 du 15 mai au 17 mai 2009 à Hendaye (64)

Recycleur APD :

Un stage de formation de Moniteurs et Formateurs de Formateurs National à Niolon du 15 au 19 juin.

Collège des Instructeurs Nationaux :

- Réunion ordinaire en janvier pendant le salon de la plongée.
- Séminaire national organisé en Corse le 8 et 9 novembre 2009
- Réunion administrative le 10 novembre 2009 à Ile Rousse.
- Recrutement de 5 Instructeurs Nationaux stagiaires à compter de 2010
- Fin de formation, puis nomination à compter de l'exercice 2010, de 4 nouveaux IN.

Stages et examens de formations de moniteurs deuxième degré : un total de 10 semaines ont été consacrées à cette action, à laquelle il faut ajouter la participation de la CTN aux stages et examens de BEES 2.

- 1 stage initial national à Hendaye (1 semaine)
- 1 stage initial national à Niolon (1 semaine)
- 2 stages finaux et 2 examens à Niolon (4 semaines)
- 1 stage final et un examen à Trebeurden (2 semaines)
- 1 stage final et un examen en Polynésie (2 semaines)

Le total de semaines fournies par les Instructeurs Nationaux est de 128, afin de couvrir ces actions.

Réunions plénières de la Commission Technique Nationale :

- 4 réunions ont été organisées en 2009.

Troisième partie : Bilan qualitatif

1°) Organigramme 2009 de la CTN :

| | |
|-------------------|--------------------|
| Président | Jo VRIJENS |
| Vice-Président | Yvon FAUVEL |
| Suppléant | Christian FERCHAUD |
| Gestion du budget | René CAVALLO |

| | |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Site de la CTN | Jean-Pierre MONTAGNON |
| Rédact. CTN-info | Claude DUBOC |
| Délégué Collège des IN | Jean Noel TRUCCO |
| Sujets d'examens nationaux | Claude DUBOC |
| Rapport annuel jurys MF2 | Jean-Claude CAYOL |
| | |
| Référent secourisme | François PAUHLAC |
| Référent plongée Teck (Nitrox, Trimix et recycleurs hors CCR) | Pascal CHAUVIERE |
| Référent plongée recycleurs CCR | Eric BAHUET |
| Référent plongée enfant | Jérôme HLADKY |
| Référent plongée Handi | Pascal CHAUVIERE |
| | |
| Référent permanent de la CPMN | Eric BERGMANN |
| Référent permanent de la CNEBS | Marjorie DUPRE - POIGET |

2°) Construction ou actualisation concernant les qualifications, brevets et niveaux de plongeurs ou d'enseignants de la FFESSM

Actions de la CTN pendant l'année 2009 :

- 1) Ajout aux contenus des examens des cadres les sujets sur la rando subaquatique ainsi que les sujets techniques abordés dans le subaqua.
- 2) La CTN continue à faire la promotion des stages de formation des cadres hors Métropole et hors Dom TOM
- 3) La participation aux jurys des examens des brevets a été clarifiée.
- 4) Un texte, dédouanant la CTN en cas de contestation lors d'un examen, a été inséré dans les livres de référence plongée loisir.
- 5) Mise en place de la procédure TIV pour les bouteilles en aluminium.
- 6) Mise en place des nouveaux contenus de formations du Directeur de Plongée Niveau 5.
- 7) La notation des épreuves de nage a été étendue de 0 à 5.
- 8) La notation de l'épreuve 50M à l'MF2 a été modifiée
- 9) La logique de délivrance du monitorat recycleur semi – fermé a été mise en cause en alignant cette délivrance aux autres monitorats de la plongée teck.
Désormais, tout moniteur air + qualif recycleur semi-fermé qui souhaite devenir moniteur recycleur semi-fermé, participe à l'animation d'une formation recycleur, sous tutorat d'un moniteur recycleur.
Les tableaux de compétences sont légèrement modifiés dans le manuel de formation technique.
- 10) Des projets avec la FFH et la FSA sont en cours d'élaboration.

3°) Collège des Instructeurs Fédéraux Nationaux :

- **Recrutement de 5 instructeurs nationaux stagiaires pour l'exercice 2010, suite aux besoins des régions.**

- Jérôme HLADKY, Comité IDF-Picardie
- Gregory POIRIER, Comité Côte d'azur
- Hervé CORDIER, Comité IDF-Picardie
- Laurent MARCOUX, Comité Est
- Jean Marc MASSON, Comité Nlle Calédonie

- **Nominations à compter de début 2010 :**

- Jacques BASSO, Comité Nord Pas de Calais, numéro 169
- Philippe KLEIN, Comité Pyrénées Méditerranée, numéro 170
- Yvonnick LEPEUTREC, Comité BPL numéro 171
- Alain VATTANT, Comité Polynésie, numéro 172

4°) La plongée enfants et adolescents

Des travaux sont en cours sur la réalisation des formations enfants en plongée libre (PMT) avant l'âge de 8 ans et la sortie d'un hors série subaqua sur la plongée enfant écrit par Jérôme HLADKY est éminent.

5°) Secourisme

- Délivrance de la carte RIFAP obligatoire a/c du 01/01/2010.
- Mise en place des RIFA en transversal à travers les différentes commissions.
- Possibilité pour toutes les commissions d'accéder à la formation ANTEOR.

6°) Publications réalisées en 2009

- Une actualisation du Manuel des Formations Techniques, capitalisant toutes les modifications, est réalisée en continu, avec intégration de nouveaux produits.
- Information visant à prévenir l'utilisation des substances et produits dopants : création d'un document pour sensibiliser le pratiquant et l'encadrant sur l'utilisation des substances et produits dopants, dans le cadre du code du sport. Ce document est consultable dans le manuel de formation technique de la CTN.

7°) Communication

- Rédaction et suivi de CTN-INFO, vitrine de la CTN au sein de la revue fédérale Subaqua.
- Gestion des courriers (réponse rapide et documentée aux lettres ou aux E-mail à caractère technique).
- Déplacement du Président dans les Régions à l'occasion de colloques, séminaires de moniteurs ou instructeurs.
- Le Président ou son Bureau a participé à toutes les manifestations nationales, plus tous les jurys d'examen MF2 en métropole et outre mer (quatre sessions en 2009).
- Site dédié à la technique, en lien avec le site général FFESSM.
- L'essentiel des articles à caractère technique, ainsi que les PV de CTN, ont été publiés sur le site dédié à la Technique.
- Edition des nouveaux baptêmes et nouveaux brevets techniques.

8) Divers

Création des groupes de travail sur les thèmes suivants :

- 1) La formation et l'examen Initiateur, piloté par Jean Michel Auffret
- 2) L'MF1, retour de l'expérience, piloté par Georges Coppola
- 3) La préparation de l'MF2, piloté par Jean Pierre Vignocchi
- 4) La mise en place d'une touche de biologie et d'environnement dans les brevets techniques, piloté par Marjorie Dupré – Poiget.

Le dopage, un contrôle a eu lieu pendant l'MF2 à Trébeurden.

Les partenariats avec Scubapro, le vieux plongeur et Air liquide s'étoffent

La CTN continue à travailler sur les projets du Ministère.

Quatrième partie : présentation du calendrier prévisionnel 2010

CALENDRIER COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE 2010

STAGES INITIAUX NATIONAUX MF2:

- Stage initial national MF2 à Niolon du 21 au 26 mars inclus.
- Stage initial national MF2 à Trébeurden du 24 au 29 octobre 2010 inclus.

STAGES FINAUX MF2 ET EXAMENS MF2 :

- | | | |
|-------------------|-----------|------------------------------------|
| • Stage final MF2 | à Niolon | du 16 au 21 mai 2010 inclus. |
| • Examen MF2 | à Niolon | du 22 au 28 mai 2010 inclus. |
| • Stage final MF2 | à Hendaye | du 11 au 16 juillet 2010 inclus. |
| • Examen MF2 | à Hendaye | du 18 au 23 juillet 2010 inclus. |
| • Stage final MF2 | à Niolon | du 12 au 18 septembre 2010 inclus. |
| • Examen MF2 | à Niolon | du 19 au 24 septembre 2010 inclus. |

MF2 OUTRE-MER :

- Réunion : du 25 octobre au 6 novembre 2010 inclus.

STAGE NATIONAL FORMATEURS DE TIV :

du 9 au 11 avril 2010 à Niolon.



Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale
Samedi 19 septembre 2009, de 9h30 à 18h00
A la base fédérale de Niolon

Diffusion : Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information : Président de la FFESSM, membres du CDN, DTN, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

| | |
|------------------------------------------|-----------------------------------|
| Aquitaine, Limousin, Poitou, Charentes : | Jean-Louis DINDINAUD |
| Bretagne, Pays de la Loire : | représentée par Georges COPPOLA |
| Centre : | Bernard NOWAK |
| Corse : | Jean-Pierre VIGNOCCHI |
| Côte d'Azur : | Georges COPPOLA |
| Est : | Michel GAUCHET |
| Guadeloupe : | représentée par Yvon FAUVEL |
| Ile de France, Picardie : | Patrick LAMERAT |
| Pyrénées Méditerranée : | Bernard FABIANI |
| Martinique : | Gaëlle BLANC-KERGOULAY |
| Nouvelle Calédonie : | représentée par Claude MARTIN |
| Nord, Pas de Calais : | représentée par François DESPRETS |
| Pays Normands : | Bertrand MARTIN |
| Polynésie Française : | représentée par René CAVALLO |
| Provence, Alpes : | Claude DUBOC |
| Rhône, Alpes, Bourgogne, Auvergne : | Jean Luc BESQUEUT |
| La Réunion : | représentée par Patrice COUPEY |

Sont également présents :

Jean-Louis BLANCHARD (partiellement) président de la FFESSM, Eric BERGMANN représentant de la CMPN ; René CAVALLO, chargé du budget de la CTN et IN, Jean-Marc BRONER Directeur de la FFESSM et IN, Yvon FAUVEL vice-président de la CTN et IN, Christian FERCHAUD suppléant du président de CTN et IN, Jean-Noël TRUCCO délégué des IN, Michel AUFFRET VP CTR IdF-Picardie, Laurence BACHMANN IN, Patrice COUPEY IN, Patrick DUMAS IN, Gérard DEPIT IN, Jean- François DESPRETS IN, Jean ESCALES IN, Camille GELEBART IN, Eric HEBERT VP CTR ALPC IN, Daniel HURON IN, Georges LIVET IN, Pascal MONESTIEZ IN François PAULHAC IN, Richard POTHIER IN Serge SANCHEZ IN.

Sont excusés : Jean-Pierre MONTAGNON, Paul TERRIER.

La réunion est animée par Jo VRIJENS, président de la CTN.

1 Mot du Président

Jo VRIJENS souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les participants et ouvre la réunion de la CTN sous une météo capricieuse clôturant le stage final MF2 de Niolon. Il félicite Yvon FAUVEL récemment nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

2 Approbation du PV de la réunion de la CTN du 18 avril 2009

Le procès verbal de la réunion du 18 avril 2009 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3 Informations diverses

3.1 Démission du président de la CTR Pyrénées Méditerranée

Gilbert CHAMBON, président de la CTR Pyrénées Méditerranée, a écrit une lettre au président de la CTN, Jo VRIJENS, lui annonçant sa démission de son poste de président de CTR au motif d'une attitude politique de la direction de la CTN volontairement négative à son encontre. La présidence est assurée par intérim par Bernard FABIANI.

Tout en respectant la décision du démissionnaire, Jo VRIJENS réfute catégoriquement les reproches lancés contre la CTN. Au nom du droit de réponse, il informe l'assemblée que la cause du différend est l'échec de la compagne de Gilbert CHAMBON à l'examen de MF2 en août 2009 à Trébeurden. Cet échec est actuellement contesté par la candidate qui a initié avec G. CHAMBON une procédure administrative contre la FFESSM.

3.2 Saisie en ligne des certifications régionales

Un tour de table des représentants régionaux fait apparaître des difficultés de saisie en ligne dans certaines régions. Point à régler avec Jean-Pierre MONTAGNON.

3.3 Nouveau support fédéral "Baptême de Plongée"

Jo VRIJENS présente ce nouveau support au graphisme actualisé, disponible dès à présent en fourniture fédérale.

3.4 Information relative à la diffusion de tables de plongée

La société Physio-Extrem, dont le directeur est M. Pascal ZENATTI, commercialise des tables plongée prenant en compte un paramètre dit indice de masse corporelle (IMC). Eric BERGMANN précise que ces tables, non validées, font l'objet d'un examen par un groupe d'experts de la CMPN.

Le président de la CTN rappelle la position fédérale dans ce domaine : les pratiquants ont la liberté du choix des protocoles de décompression, la CTN recommande l'utilisation de tables validées, obligation des tables MN90 pour les épreuves théoriques des examens fédéraux.

3.5 Justificatif de la qualification RIFAP

Le CDN a récemment décidé que pour se porter candidat aux qualifications fédérales exigeant préalablement la qualification RIFAP, la seule pièce justificative admise sera la carte plastifiée fédérale (délivrée au prix de 12 €). Cette décision est applicable à compter du 01/01/2010.

3.6 Equivalences de qualification

Le chapitre "Equivalences" du Manuel de Formation Technique n'étant plus à jour, il a été retiré des documents téléchargeables. Les présidents de CTR qui souhaitent cet ancien document doivent en faire la demande au président de CTN.

3.7 Age minimum pour les qualifications fédérales "adultes"

Le président de la CTN rappelle que l'âge minimum requis pour les qualifications fédérales de plongeur est,

- 16 ans révolus pour la qualification de plongeur N2,
- 18 ans révolus pour les qualifications de plongeurs N3 et N4.

Jo VRIJENS rappelle qu'il n'y a aucune dérogation possible à ces règles.

4 La participation des moniteurs CMAS et FSGT aux jurys des qualifications FFESSM

Jo VRIJENS rappelle l'historique des règles de participation des moniteurs CMAS et FSGT à nos qualifications fédérales, qu'ils soient étrangers ou français.

Il rappelle également que la procédure d'intégration de ces moniteurs, approuvée par le CDN et exécutoire à compter du 15/06/2008, publiée dans le Manuel de Formation Technique, doit être le référentiel applicable. Il propose le texte suivant :

"Seuls sont admis aux jurys des qualifications FFESSM, les moniteurs titulaires d'une licence FFESSM en cours de validité, qu'ils soient moniteurs fédéraux, moniteurs brevetés d'état ou moniteurs associés FFESSM."

Décision : proposition adoptée à l'unanimité des CTR présentes ou représentées.

5 La randonnée subaquatique (et autres sujets d'actualité)

En s'appuyant sur l'exemple des récentes préconisations fédérales pour l'encadrement de la randonnée subaquatique (cf. MFT), Jo Vrijens demande aux CTR de mettre en œuvre rapidement les décisions nationales concernant notre commission ou les activités transverses à plusieurs commissions.

A cet effet le texte ci-dessous est discuté.

Enrichissement des contenus de formation des cadres techniques

La formation des cadres techniques est – et a toujours été – un moyen de faire profiter nos adhérents des évolutions de notre environnement spécifique, qu'elles soient d'ordre réglementaire, technique, politique, voire sociétal.

Il importe donc que ces évolutions soient rapidement prises en compte dans les contenus de formation et l'évaluation formelle des compétences des cadres techniques.

Pour sa part, la Commission Technique Nationale propose les mesures suivantes.

- *Les orientations et résolutions fédérales qui font l'objet d'évolutions décrites dans le Manuel de Formation Technique, qu'elles concernent la Commission Technique ou plusieurs Commissions, devront être prioritairement intégrées dans les formations.*
- *Les articles de fond, diffusés par la FFESSM au moyen de sa revue officielle Subaqua et de son site internet, susceptibles d'enrichir avantageusement les contenus de formation des cadres, devront également être rapidement pris en compte.*

Décision : proposition adoptée à l'unanimité des CTR présentes ou représentées.

6 Optimisation de la formation des MF2, le point

Au nom du GT qu'il coordonne, Jean-Pierre VIGNOCCHI présente à l'assemblée, au moyen d'un diaporama, la synthèse des réflexions devant conduire à l'optimisation de la formation des MF2.

Les axes d'amélioration prennent en compte le retour d'une expérience pluriannuelle de la CTN dans la formation de ces cadres du plus haut niveau.

Plusieurs idées sont présentées et abondamment discutées, et principalement celle de la mise en œuvre d'un cursus complet avec "accompagnement" des stagiaires MF2 pendant leur période de stage "en situation" (entre le stage initial et le stage final) et dont les modalités (et le financement) restent à définir.

Position de la CTN : le principe du cursus présenté est validé. Afin de poursuivre les travaux début 2010, les CTR sont invitées à faire parvenir par courriel au rapporteur (jp.vignocchi@isula-plongee.com) leurs observations avant le 15/11/2009.

J-P. VIGNOCCHI communique sans délai aux présidents de CTR le support de sa présentation.

7 Relecture du Manuel de Formation Technique, le point

Au nom du GT qu'il coordonne, Bertrand MARTIN présente à l'assemblée, au moyen d'un diaporama, quelques éléments de remise en forme du MFT dont l'actualisation est rendue nécessaire.

Yvon FAUVEL fait remarquer que le GT a rencontré des difficultés informatiques pour l'échange des travaux du groupe. En effet, l'application informatique utilisée par le siège fédéral pour mettre en forme les documents téléchargeables du MFT ne permet pas de retrouver les documents sources dans le format d'origine majoritairement utilisé par les membres de la CTN. Sans remettre en cause les outils employés par le siège fédéral, il est souhaitable que les fichiers sources des travaux de la CTN soient archivés et disponibles en vue de reprises ultérieures.

Le GT va poursuivre ses travaux. Les CTR sont invitées à faire parvenir leurs observations par courriel au rapporteur (bertrand.martin@unicaen.fr) avant le 15/11/2009.

8 Retour d'expérience de la formation des MF1, le point

Au nom du GT qu'il coordonne, Georges COPPOLA présente à l'assemblée les réflexions du groupe pour l'évolution de l'évaluation des MF1.

Deux propositions principales émergent des travaux,

- la création d'une épreuve de pédagogie organisationnelle en remplacement de l'épreuve de pédagogie préparatoire dont les contenus pourraient rejoindre l'épreuve de pédagogie pratique,
- le remplacement de l'épreuve de DTH par une épreuve pratique plus en rapport avec les prérogatives de MF.

Si un consensus s'attache à la première proposition qui s'appuie aussi sur l'expérience positive du MF2, la seconde proposition entraîne des échanges plus variés au sein de l'assemblée, montrant ainsi la nécessité d'approfondir cette réflexion en collègues et en CTN.

Comme pour les points précédents, les CTR sont invitées à faire part de leurs observations par courriel au rapporteur (ctr.crca@free.fr) avant le 15/11/2009.

9 Retour d'expérience de la formation des initiateurs club, le point

Jean-Michel AUFFRET, rapporteur du GT, expose longuement les travaux du groupe en s'appuyant sur un diaporama très documenté.

Se dégagent des axes d'amélioration proposés,

- le besoin de mieux définir les actions de formation en fosses de plongée,
- l'ajout d'une épreuve pédagogique supplémentaire pour tenter d'améliorer les notes insuffisantes trop souvent constatées pour cette unique évaluation pédagogique lors de l'examen final.

Cette dernière proposition ne recueille pas l'adhésion du plus grand nombre et il est rappelé que le cursus de formation des initiateurs a volontairement été voulu avec la conclusion d'un examen relativement allégé. Plusieurs voix s'expriment pour contester la pertinence du dédoublement de l'épreuve pédagogique en remède à l'insuffisance de résultat et proposer d'améliorer l'accompagnement des initiateurs par les tuteurs de stages.

Les CTR sont également invitées à faire part de leurs observations avant le 15/11/2009 par courriel au rapporteur (jean-michel.auffret@9online.fr).

10 La notation chiffrée de 0 à 20, le point

Yvon FAUVEL, rapporteur du GT, présente la fiche de synthèse (cf. PJ n°) des travaux du groupe, en insistant sur la commande de la CTN limitée à la notation chiffrée de 0 à 20 et non à la remise en question des méthodes d'évaluation qui font l'objet d'autres GT du collège des IN.

Le point principal est la proposition de supprimer le caractère systématiquement éliminatoire des notes inférieures à 05, en appui des nombreux comptes rendus d'examen au cours desquels les jurys se sont trouvés excessivement contraints par cette règle incontournable, parfois au détriment du profil général de certains candidats.

Les réflexions doivent être poursuivies au niveau des collèges et de la CTN.

Les CTR sont invitées à faire part de leurs observations par courriel au rapporteur (yvon.fauvel@free.fr) avant le 15/11/2009.

11 Recensement des besoins régionaux d'INS pour 2010 et possibilités d'organisation nationale

Jo VRIJENS rappelle que les dossiers de candidature des INS seront examinés par les IN lors du séminaire de novembre 2009 en Corse et qu'il est souhaitable que les besoins quantitatifs exprimés par les régions fassent l'objet d'un examen consensuel tenant compte des possibilités d'organisation nationale et des positions exprimées les années antérieures.

| CTR | Besoin INS exprimé 1 ^{er} tour de table | Position exprimée 2 ^{ème} tour de table |
|--------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Corse | 0 | 0 |
| IdF-Picardie | 2 | 2 |
| Provence-Alpes | 1 (retraits en 2008 et 2009) | 1 |
| Est | 1 | 1 |
| Centre | 0 | 0 |
| Martinique | 0 | 0 |
| ALPC | 1 | 0 -> report en 2011 |
| Côte d'Azur | 1 | 1 |
| Pyrénées Méd. | 0 | 0 |
| Pays normands | 1 | 1 |
| BPL | 0 | 0 |
| Nord-Pas de Calais | 1 | 0 -> report en 2011 |
| Polynésie Fr | 0 | 0 |
| Nlle Calédonie | 1 | 1 |
| La Réunion | 0 | 0 |

Jo VRIJENS appelle les CTR à limiter leurs besoins encore supérieurs aux possibilités de la CTN pour 2010.

Délai du dépôt des candidatures : pour tenir compte des méthodes de télécommunication des dossiers, il est proposé de modifier le règlement des IN, en ramenant à 30 jours avant la réunion administrative annuelle le délai de dépôt des dossiers.

Décision : modification adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Date limite de dépôt des dossiers (complets) de candidature d'INS : 8 octobre 2009.

12 Informations générales du président de la FFESSM

L'assemblée a eu le plaisir d'accueillir Jean-Louis BLANCHARD, président de la FFESSM, en début d'après midi.

Il nous a donné quelques informations sur l'avancement de dossiers importants dont il aura l'occasion de parler plus longuement au moyen de la revue fédérale.

- Relations entre le Ministère de la Santé et des Sports et la FFESSM,

- relations constructives, dans une bonne ambiance,
- reprise des travaux du Cadre Réglementaire,
 - rénovation de la filière professionnelle,
 - examen de l'arrêté de 1998,
 - dossier hyperbarie.
- Demande de PADI : reconnaissance des niveaux de plongeurs (libre circulation).
- Création récente du Club France FFESSM (cf. site internet fédéral) et de l'Institut International de Formation rattaché à la CTN.
- Secourisme d'Etat : accords ministériels de principe pour travaux concertés entre Sécurité Civile et FFESSM.

13 Questions diverses

13.1 Lors des plongées en altitude, à quelles profondeurs s'appliquent les prérogatives des plongeurs et de l'encadrement, les profondeurs réelles ou fictives ?

Si on peut supposer que les textes réglementaires font référence à la pratique réelle de l'activité, le principe de précaution devrait plutôt nous renvoyer aux profondeurs fictives équivalentes à des plongées mer généralement plus profondes pour tout ce qui concerne les protocoles de dissolution d'azote et de décompression.

S'agissant d'un problème d'interprétation de texte réglementaire, la CTN sollicite l'avis de la Commission Juridique Nationale.

13.2 Ouvrage de François PAULHAC "Plongée subaquatique et premiers secours en mer"

Jo VRIJENS présente l'ouvrage de notre collègue François PAULHAC, référent national de secourisme fédéral. Il s'agit de la 2^{ème} édition du document que la CTN souhaite recommander à tous ceux qui veulent approfondir leurs connaissances dans ce domaine, préparer les qualifications RIFAS et ANTEOR.

Décision : la CTN recommande cet ouvrage et émet un avis favorable à sa recommandation par la FFESSM.

13.3 Limite de portée des ouvrages bénéficiant des labels "Ouvrage de référence de la FFESSM", "Ouvrage conseillé par la FFESSM"

Jo VRIJENS précise que si un ouvrage peut bénéficier d'un label fédéral pour la qualité générale de son contenu, chaque phrase de cet ouvrage, ne peut constituer à elle seule une référence applicable.

En pratique, quels que soient les labels dont bénéficie un ouvrage, les plongeurs en formation ou en examen ne peuvent en aucun cas se prévaloir des éléments qu'il contient pour contester un sujet, la réalisation d'un exercice, une note ou une quelconque décision des formateurs ou examinateurs.

Il est rappelé que tout jury est souverain, dans ses choix techniques et pédagogiques comme dans celui des critères de notation.

De plus, la FFESSM peut octroyer le label "ouvrage de référence" ou "ouvrage conseillé" à plusieurs ouvrages, y compris lorsqu'ils traitent du ou des mêmes thèmes.

13.4 Proposition de contenus de formation pour l'usage des recycleurs à circuit fermé à fuite proportionnelle ou PCR

Ces contenus de formation sont présentés par Georges LIVET au moyen d'un diaporama.

Ce référentiel de formation est proposé par le GT "Recycleurs" sous la forme classique des documents déjà diffusés de cette catégorie. Jo VRIJENS prend note de la validation de principe de ce référentiel de formation mais qui ne sera publié qu'après l'homologation des équipements qu'il concerne.

13.5 Qualification moniteur recycleur semi-fermé

Les contenus de formation obligatoire pour obtenir la qualification de "moniteur recycleur semi-fermé" ont été adoptés. Ils seront très prochainement diffusés au moyen du MFT téléchargeable sur le site de la CTN.

La prochaine réunion de la CTN est prévue à Niolon, le 23 janvier 2010 (lieu à définir).

Fin de la réunion à 17h30. Tous les sujets de l'ordre du jour ont été abordés.

Yvon FAUVEL
Secrétaire de séance

Jo VRIJENS
Président de la CTN



Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale
Samedi 18 avril 2009, de 9h30 à 18h00
A Marignane. Hôtel BestWestern

Diffusion : Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information : Président de la FFESSM, membres du CDN, DTN, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale, Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques Nationale, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Atlantique Sud : | Jean-Louis DINDINAUD |
| Bretagne, Pays de la Loire : | Paul TERRIER |
| Centre : | représentée par Jo VRIJENS |
| Corse : | Jean-Pierre VIGNOCCHI |
| Côte d'Azur : | Georges COPPOLA |
| Est : | Michel GAUCHET |
| Guadeloupe : | représentée par Yvon FAUVEL |
| Ile de France, Picardie : | Patrick LAMERAT |
| Pyrénées Méditerranée : | Gilbert CHAMBON |
| Martinique : | représentée par Yvon FAUVEL |
| Nouvelle Calédonie : | représentée par Claude MARTIN |
| Nord, Pas de Calais : | Bruno ENGELS |
| Normandie : | Bertrand MARTIN |
| Polynésie Française : | représentée par René CAVALLO |
| Provence, Alpes : | Claude DUBOC |
| Rhône, Alpes, Bourgogne, Auvergne : | Jean Luc BESQUEUT |
| La Réunion : | non représentée |

Sont également présents :

Marjorie DUPRE-POIGET représentante de la CEBSN, Eric BERGMANN représentant de la CMPN ; René CAVALLO, chargé du budget de la CTN et IN, Yvon FAUVEL vice-président de la CTN et IN ; Christian FERCHAUD suppléant du président de CTN et IN, Jean-Noël TRUCCO délégué des IN, Pascal CHAUVIERE référent Handi-plongée, référent Recycleurs et IN, Jérôme HLADKY référent Jeunes Plongeurs, Daniel HURON IN, Eric HEBERT vice-président CTR Atlantique sud et IN, Pascal MONESTIEZ IN.

La réunion est animée par Jo VRIJENS, président de la CTN.

1 Mot du Président

Jo VRIJENS souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les participants et ouvre la réunion de la CTN.

2 Présentation de la nouvelle CTN

Le président présente,

- l'équipe constituant, à ses côtés, le bureau de la CTN,
 - Yvon FAUVEL, vice-président,
 - Christian FERCHAUD, suppléant, chargé plus particulièrement de la gestion des MF2,
 - René CAVALLO, chargé de la gestion du budget,
- les référents,
 - Jérôme HLADKI, Jeunes Plongeurs,
 - Pascal CHAUVIERE, Handi-plongée et recycleurs,
 - Jean-Pierre MONTAGNON, TIV,
- les délégués permanents représentant leur commission nationale,
 - Eric BERGMANN pour la Commission Médicale et de Prévention,
 - Marjorie DUPRE-POIGET, pour la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques,

puis invite tous les représentants des CTR et les autres participants à se présenter.

Jo VRIJENS précise le mode de fonctionnement de la CTN,

- sauf circonstance exceptionnelle, 4 réunions par an, en principe dans la zone aéroportuaire de Marseille-Provence, mais possibilité d'une réunion par an déconcentrée,
- prise de décision démocratique selon le barème fédéral,
- remboursement des déplacements des délégués et personnes convoquées selon modalités définies par le CDN pour toutes les commissions (nouvel imprimé à faire parvenir au siège fédéral dans les 8 jours suivant la réunion),
- accès des délégués à la base de données nationale des brevets au moyen d'une carte d'accès,
- principe des groupes de travail avec dates butoirs reconduit pour les sujets s'y prêtant,
- implication des délégués pour la tenue à jour des coordonnées des instructeurs,
- questions diverses à faire parvenir au plus tard 15 jours avant la réunion.

3 Approbation du PV des réunions de la CTN du 17 janvier 2009 et du 21 mars 2009

Le procès verbal de la réunion du 17 janvier 2009 à Marseille est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le procès verbal de l'assemblée générale annuelle de la CTN du 21 mars 2009 à Paris est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

4 Intervention de la société SCUBAPRO-UWATEC

Sylvie GALVADA, excuse l'absence du directeur commercial de la Société SCUBAPRO-UWATEC, Bruno GUIMBARD. Elle rappelle les modalités du partenariat entre sa société et la FFESSM depuis de nombreuses années et présente avec un grand professionnalisme les équipements composant les dotations matérielles 2009.

5 **Contenus de formation Plongeur P5 - Directeur de plongée** (cf. projet et fiche guide transmis avant la réunion)

Yvon FAUVEL, rapporteur du groupe de synthèse, présente les travaux réalisés par le groupe en insistant sur l'importance de bien définir les compétences devant être documentées dans le manuel de formation technique (MFT).

Des échanges multiples conduisent à quelques modifications du texte proposé.

Vote, contre : 0, abstention : 0.

Décision : le texte joint en annexe est adopté à l'unanimité et sera inséré dans le MFT en remplacement du chapitre actuel, dès accord du CDN.

6 **Complément d'information sur les travaux de la CMPN concernant la RSE, les produits dopants, et les contrats types**

Travaux concernant la RSE

Eric BERGMANN rappelle et présente les travaux réalisés par le groupe ad hoc sur la RSE. Les données recueillies nécessitent une consolidation et une analyse complémentaire avant leur diffusion.

Yvon FAUVEL propose de mieux structurer le recueil de ce type d'information auprès des CTR en incluant les données des bases fédérales. Proposition à étudier par le groupe de travail.

Travaux sur l'information relative aux produits dopants

Eric BERGMANN rappelle que l'information sur les produits dopants est devenue une obligation prescrite aux fédérations sportives par le Code du Sport (article L. 231-5). Le texte proposé par le groupe et validé lors de la réunion de la CTN le 17 janvier 2009. Ce texte joint en annexe est à insérer dans le MFT.

René CAVALLO souligne le besoin de clarifier les aspects "responsabilité" et "assurance" en cas de détection avérée d'un produit dopant.

Information sur les contrats types concernant les médecins

Eric BERGMANN rappelle le Code de la Santé Publique (article R.4127-83) fait obligation d'établir un contrat écrit définissant les conditions d'intervention des médecins. Le texte proposé par la CMPN a été modifié et adopté par la CTN lors de la réunion du 17 janvier 2009, puis refusé par le CDN lors de sa réunion du 31 janvier 2009. Le texte joint en annexe, qui prévoit une rémunération facultative du médecin intervenant, sera représenté à l'approbation du CDN lors de sa réunion de juin 2009.

7 **Etat des lieux Handi-plongée et Recycleurs**

Handi-plongée

Pascal CHAUVIERE, référent du domaine Handi-plongée, et Eric BERGMANN, médecin délégué, représentants la FFESSM auprès de la FFH (Handisport) et de la FFSA (Sports adaptés), dressent, en s'appuyant sur la présentation jointe en annexe, l'état des lieux,

- des relations conventionnelles (à consolider) avec les fédérations précitées,
- de notre organisation interne (GT Handi-plongée) pour la pratique des activités subaquatiques par cette catégorie spécifique de plongeurs.

Les axes de travail du groupe sont,

- organiser la communication vers les clubs,
- organiser une étroite collaboration entre les techniciens et les médecins.

Un point d'avancement des travaux sera présenté à la CTN de septembre 2009.

Recycleurs

Pascal CHAUVIERE, également référent du domaine, dresse l'état des lieux des travaux du groupe Recycleurs, nécessitant la création de sous-groupes en fonction de l'apparition de nouvelles familles d'équipements, les recycleurs mécaniques notamment, dépourvus d'électronique.

8 Etat des lieux de la Plongée Enfants

Jérôme HLADKY, référent Jeunes Plongeurs, dresse l'état des lieux du groupe de travail ad hoc en s'appuyant sur la présentation jointe en annexe.

Il insiste sur la volonté du CDN de rassembler l'ensemble des activités subaquatiques en associant les différentes commissions concernées pour proposer aux jeunes plongeurs des activités variées et attrayantes pour fidéliser ces jeunes.

Des échanges entre les participants convergent vers l'avenir prometteur de la randonnée palmée pour contribuer au développement du nombre des jeunes pratiquants.

9 Mise en place des groupes de travail

Jo VRIJENS fait appel de candidature pour la constitution des différents groupes de travail.

Les groupes sont constitués comme suit (le nom du coordonateur de chaque GT est souligné),

- Relecture du manuel de formation technique : Bertrand MARTIN, Yvon FAUVEL, Guy ZONBERG,
- Passerelles et équivalences : absence de volontaires, Jean-Louis BLANCHARD, Jo VRIJENS, Yvon FAUVEL,
- Recycleurs : Pascal CHAUVIERE .
- Optimisation de la formation MF2 : Jean-Pierre VIGNOCCHI, Paul TERRIER, Claude DUBOC, Jean-Noël TRUCCO, Eric HEBERT,
- Retour d'expérience de la formation MF1 : Georges COPPOLA, Michel GAUCHET, Christian FERCHAUD, Jean-Luc BESQUEUT.
- Retour d'expérience de la formation N4 (sans limitation à la seule fonction de guide de palanquée qui fera l'objet d'une réflexion future) : absence de volontaires, travaux confiés au collègue des instructeurs,
- Retour d'expérience de la formation des initiateurs : Patrick LAMERAT, Jean-Pierre MONTSENY.
- Environnement et formations techniques : Gilbert CHAMBON, Pascal MONESTIEZ, Samer KAYAL, et naturellement Marjorie DUPRE-POIGET,
- Appellations des qualifications techniques : le président de la CTN a chargé Rodolphe GRISEY de proposer des appellations mieux perceptibles que les abréviations P1, P2..., E1, E2...

Chaque GT doit préparer un rapport d'étape pour la CTN de septembre 2009.

Les collègues d'instructeurs, dont c'est l'une des missions principales, apporteront leur soutien à ces différents GT.

10 Questions et informations diverses

- Demande de la CTR BPL : possibilité d'un délai avant d'imposer la détention de la qualification RIFAP pour se présenter au MF2.
Décision, la CTN accorde la dérogation suivante : les titulaires du CFPS pourront se présenter à l'examen MF2. Cette dérogation est doublement limitée à l'année 2009 et à l'examen MF2.
- Demande de la CTR BPL : possibilité d'étendre la formation de « tuteur de stage initiateur » aux stages préparatoires MF2 régionaux.
Le Président de la CTN précise que cette demande sera prise en compte par le GT responsable de l'Initiateur tout en l'autorisant jusqu'à la sortie d'un nouveau texte.

- Processus d'intégration des moniteurs associés
La CTN propose que la commission d'intégration soit composée du bureau de la CTN et de membre(s) du CDN.
Proposition adoptée à l'unanimité.
- Conditions d'accès à la filière MF1 des plongeurs EDA et TIDF
La CTN propose de modifier le texte du manuel de formation technique dès la sortie du chapitre « passerelles ou équivalences » de la manière suivante :
Remplacer "...Etre titulaire du Brevet de Plongeur Autonome Niveau IV capacitaire FFESSM ou du diplôme de plongeur 3 étoiles CMAS préparé et obtenu à l'étranger ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence...."
Par le texte suivant : "...Etre titulaire du Brevet de Plongeur Autonome Niveau IV capacitaire FFESSM ou d'un titre ou diplôme admis en équivalence..."
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- Guide de chargement des blocs en gaz Nitrox et Trimix
Décision : la CTN charge le référent TIV, Jean-Pierre MONTAGNON, de l'établissement d'un tel document guide sans valeur réglementaire.
- Demande de la CTR Est : possibilité d'informer la CTR d'origine lorsque des moniteurs licenciés dans ce comité s'inscrivent à un stage de formation initiale organisé dans un autre comité.
Décision : à la majorité des présents et représentés, la CTN refuse cette possibilité. Il doit revenir au stagiaire d'informer (ou non) sa CTR.
- Informations techniques en ligne sur le site internet
Jean-Pierre MONTAGNON (webmaster) est demandeur d'informations techniques utiles à présenter sur l'espace de la CTN du site internet fédéral.
- Stage national recycleurs
Jo VRIJENS rappelle le stage de juin 2009 (formateurs et formateurs de formateurs),
- Bases fédérales
Lors de sa réunion du 3 au 5 avril 2009, le CDN a pris la résolution de mettre en conformité avec les statuts fédéraux l'appellation des bases fédérales. Le terme "centre fédéral" ne doit donc plus être employé. Les bases fédérales sont en métropole et au nombre de 4 (Hendaye, La Graule, Niolon, Trébeurden). Un GT piloté par Bernard NOWAK est chargé de clarifier leurs statuts et leur rôle.
- Implantation fédérale à l'international
Le CDN a décidé de repenser le périmètre réglementaire de cette implantation.
- Organisation par les OD de stages hors métropole
En novembre 2008, le CDN avait décidé d'interdire de tels stages. Un GT a été constitué par le CDN pour réexaminer avec la CJN une possible harmonisation des règles applicables.
- Bureau des manifestations, appel à candidature pour représenter la CTN
La CTN valide la candidature de Patrick LAMERAT.
- Actualisation du document "diplôme de baptême de plongée"
La CTN a confié à Albane PUGET la réalisation d'un support plus attrayant, notamment pour les jeunes plongeurs.

La prochaine réunion de la CTN est prévue à Niolon, le 19 septembre 2009.

Fin de la réunion à 18h15. Tous les sujets de l'ordre du jour ont été abordés.

Yvon FAUVEL
Secrétaire de séance

Jo VRIJENS
Président de la CTN



Procès Verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale
Samedi 17 janvier 2009, de 9h30 à 18h30
Société nautique marseillaise, 13007 Marseille

Diffusion : Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Denis Rançon secrétariat CTN, Yvon Fauvel suppléant CTN, René Cavallo gestion budget CTN.

Pour info : Président de la FFESSM, DTN, représentant du CDN à la CTN, Médecin Fédéral National, Président de la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

Représentation des régions

| | |
|-------------------------------------|----------------------|
| Atlantique Sud : | Jean Louis DINDINAUD |
| Bretagne Pays de la Loire : | Pascal YAN |
| Centre : | Bernard NOWAK |
| Corse : | Rodolphe GRISEY |
| Côte d'Azur : | Philippe BERNARDI |
| Est : | Michel GAUCHET |
| Guadeloupe : | Jean Louis BLANCHARD |
| Ile de France, Picardie : | Patrick LAMERAT |
| Pyrénées Méditerranée: | Jean Pierre MONTSENY |
| Martinique : | Jean Louis BLANCHARD |
| Nouvelle Calédonie : | Claude MARTIN |
| Nord, Pas de Calais : | Bruno ENGELS |
| Normandie : | Bertrand MARTIN |
| Polynésie : | René CAVALLO |
| Provence Alpes : | Daniel HURON |
| Rhône, Alpes, Bourgogne, Auvergne : | Jean Luc BESQUEUT |
| La Réunion : | Jean Louis BLANCHARD |

Sont également présents :

Eric BERGMANN, représentant de la CMPN; Serge CESARANO, IN ; Jean Claude CAYOL, IN, rapport des jurys ; Claude DUBOC, IN ; FAUVEL Yvon, IN, suppléant au président de la CTN ; Christian FERCHAUD, IN ; Jean Pierre MONTAGNON, IN ; Gérard PUIG, IN ; Denis Rançon, IN, secrétaire de séance.

La réunion est animée par Jean Louis BLANCHARD, président de la commission technique nationale.

1 Approbation du PV de la réunion de CTN du 20 septembre 2008 à Vitrolles.

Le procès verbal de la réunion de CTN du 20 septembre 2008 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2 Informations diverses : Calendrier 2009. Budget prévisionnel 2009

Le calendrier est téléchargeable sur le site de la CTN. A noter que les calendriers des commissions ne sont pas parus dans la revue fédérale. Le calendrier 2009 est présenté et commenté par Jean Louis BLANCHARD.

A noter que 2 stages nationaux de formateurs de TIV sont ouverts pour faire face à la demande.

Un stage national de moniteurs recycleur fermé est proposé.

Les dossiers d'inscription pour les stages et examens nationaux MF2 seront disponibles fin janvier à la fédération.

Pour les stages TIV, les inscriptions seront sur le site de la CTN sous une semaine.

En ce qui concerne le budget prévisionnel, celui-ci est en baisse de 11%, cet écart reflétant la fin de la prise en charge des RIPE par la CTN.

3 RSE accidentologie et analyse du risque. Rapport du groupe de travail. (EB)

Eric BERGMANN commente les travaux de réflexion engagés sur le sujet.

Le constat avancé, au niveau de la pratique fédérale, met en lumière des chiffres très inférieurs quand il s'agit de formation, en opposition de la pratique de loisir.

La Marine Nationale maintient cette pratique dans ses formations.

La sécurité civile a supprimé cet exercice, sans toutefois avoir justifié son caractère « accidentogène ».

L'INPP a suspendu récemment l'apprentissage de la RSE.

L'état maintient cet exercice au BEES. Idem pour les sapeurs pompiers de Paris.

Une des difficultés dans ce genre d'étude est la quantification du nombre d'exercices pratiqués en formation.

Il reste que l'analyse est difficilement objective. **Il n'existe pas de raison médicale pour remettre en question cette pratique.**

L'étude est pour l'instant en faveur du maintien de l'exercice. Une adaptation des objectifs de formation et d'évaluation reste la piste la plus intéressante.

Pièce jointe : synthèse travaux GT en attente

4 Proposition d'information visant à prévenir l'utilisation des substances et produits dopants. Décision.

Eric BERGMANN présente le document produit par le groupe de travail. Ce document est une information sensibilisant le pratiquant et l'encadrant sur l'utilisation des substances et produits dopants, dans le cadre du code du sport.

Ce document sera consultable dans le manuel du moniteur de la CTN, un bandeau renvoyant les pratiquants à sa lecture sera incrusté dans chaque contenu de formation.

Cette décision est acceptée à l'unanimité des présents et des représentés.

Pièce jointe : doc en attente

5 Recommandations CTN pour ateliers verticaux, suite des travaux. Décision. (JV)

Le nombre maximum de cycles est fixé et approuvé depuis la dernière CTN.

Reste aujourd'hui à débattre sur l'organisation des ateliers. Des recommandations sont proposées et débattues. Il est très difficile de fixer des règles strictes et de les mettre en application tant notre activité est tributaire du milieu.

Après débat, il est décidé de retenir la proposition émanant du collège des IN :

«Il appartient au DP et aux formateurs d'analyser tous les paramètres de la plongée afin de mettre en place tout type d'atelier vertical dans les conditions adaptées d'organisation ».

Ces recommandations sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

6 Contrat type, utilisable aussi bien à l'échelon régional que national, et dédié en cas de besoin à la surveillance médicale d'activités relevant de la technique. (EB)

Rappel : extrait du règlement médical fédéral : Article 8, rôles et missions des intervenants médicaux et paramédicaux .
« Conformément à l'article R.4127-83 du code de la santé publique (article 83 du code de déontologie) , « l'exercice habituel de la médecine, sous quelque forme que ce soit, au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une institution ressortissant au droit privé doit, dans tous les cas, faire l'objet d'un contrat écrit. Ce contrat définit les obligations respectives des parties et doit préciser les moyens permettant aux médecins de respecter les dispositions du présent code de déontologie ».

En conséquence la CTN a demandé à la CMPN de proposer un contrat type, utilisable aussi bien à l'échelon régional que national, et dédié en cas de besoin à la surveillance médicale d'activités relevant de la technique

Eric BERGMANN présente un contrat type, élaboré par le conseil national de l'ordre des médecins, concernant la surveillance éventuelle par les médecins des compétitions fédérales. Ce texte pourrait concerner certains ateliers pratiques lors d'examens techniques fédéraux.

Ce document a été soumis à la commission juridique nationale qui n'a pas répondu à ce jour.

Ce contrat est proposé en information à la CTN, notamment pour l'épreuve de 50 mètres du MF2.

Jean Louis BLANCHARD précise que ce fonctionnement, très intéressant sur le fond, doit être basé sur le bénévolat, et en aucun cas ne doit devenir une obligation. La question est la suivante : Si ce texte est adopté dans cette forme par le CDN, n'y a-t-il pas un risque de dérive obligeant la rémunération de médecins sur les examens de MF2 ?

Pièce jointe : contrat type surveillance épreuves

7 Nouvelle pondération de certaines épreuves pratiques dans l'examen MF2. Décision. (CD)

Claude DUBOC présente projet de pondération des coefficients des épreuves techniques du MF2, proposé par le collège des IN. Il s'agit en fait de revoir les coefficients de l'épreuve à 50 mètres et de l'orientation.

Pour la 50 mètres, Coefficient 2 sur la descente et le travail technique au fond. (descente, stabilisation, vidage de masque, lâcher et reprise d'embout, calcul)

Coefficient 4 sur la prise en charge de l'équipier et la remontée.

Après débat, il est décidé d'expérimenter cette formule en appliquant une double notation sur les examens MF2 en 2009 :

Coefficients, maintenus en 2009 pour l'épreuve à 50 mètres : 4 pour l'ensemble de la prestation.

Pour l'orientation, Coefficient 2 sur l'orientation sans instrument.

Coefficient 1 sur l'orientation avec instrument.

(Anciens coefficients orientation : 3 et 2)

Mise en application dès 2009.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des présents et représentés.

8 MF2 : Durée de l'épreuve « Aspect théorique de l'activité » à 1h30. Décision. (CD).

Cette épreuve génère des notes très basses, vraisemblablement par manque de temps de réflexion. Il est proposé de passer le temps dévolu à cette épreuve de une heure à une heure trente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

9 Actualisation du manuel du moniteur : Synthèse et propositions. Décision. (YF)

Yvon FAUVEL nous résume le travail fourni et présente la synthèse du dossier. Après deux retours successifs des CTR, une proposition est présentée.

Certaines modifications sont demandées sur les tableaux présentés, cette actualisation devra attendre une prochaine réunion de CTN pour décision.

10 Information et propositions du collège national des IN : Enseignement et évaluation des connaissances en matériel. Scission de l'épreuve de 50 m MF2 en deux épreuves. (DH)

Daniel HURON nous fait un état des lieux concernant l'évaluation de l'épreuve de matériel au MF2 et au niveau 4. Le problème soulevé touche à la fois les contenus de formation, le niveau d'exigence et les critères d'évaluation à l'examen. Ce sujet sera l'objet d'une réflexion de fond.

Pour le point concernant la scission de l'épreuve de 50 mètres au MF2 : ce thème a été traité précédemment, au point 7 de ce PV.

11 Questions diverses :

Information sur le cursus CCR. Une certaine hétérogénéité est constatée à ce niveau, compte tenu des différentes passerelles existantes. Un recyclage est proposé, sur une durée d'un week-end, dans l'objectif de répondre aux licenciés demandeurs de formation complémentaire. Ce recyclage serait organisé sous l'égide de la CTN.

Cette action pourrait dans la ligne financière dévolue aux formations recycleurs. Reste à définir la date et le lieu, charge au groupe de travail concerné de préciser ces points et d'organiser après accord du président de la CTN.

Ce point est soumis au vote : Accordé à l'unanimité des présents et représentés.

Jean Claude CAYOL : Compte rendu du MF2.

Sur la théorie : Le niveau moyen a tendance à s'éroder, de plus en plus de candidats se situant tout juste dans la moyenne. « Le candidat n'est pas maître de son savoir ».

Sur la pratique : Des lacunes graves sont constatées. Equipements inadaptés et mal maîtrisés, manque de condition physique.

De toute évidence, il n'y a plus de préparation en amont, les candidats attendant tout du stage final.

Secrétaire de séance : Denis Rançon

La prochaine réunion de commission technique nationale est fixée au :
Samedi 21 Mars 2009 , Assemblée Générale annuelle de la CTN, Charenton, Paris